

**Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires
(I.P.S.A.V. – #259011)
2020-2021**

15 JANVIER 2020 : DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS

CONCENTRATION : MÉDECINE ZOOLOGIQUE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 3 à 4

DESCRIPTION :

L'I.P.S.A.V. est un programme de 2^e cycle intensif plein temps de 12 mois consécutifs (53 semaines) conduisant à un certificat.

L'étudiant inscrit à ce programme reçoit une formation clinique en médecine et chirurgie à la Clinique des animaux exotiques et à la Clinique des oiseaux de proie qui constituent le Service de médecine zoologique. Dans le cadre de ce programme, l'interne aura aussi une exposition clinique aux animaux provenant d'institutions zoologiques. Le Service de médecine zoologique collabore avec des spécialités vétérinaires (i.e. imagerie diagnostique, ophtalmologie, chirurgie, etc.) et la Clinique des animaux exotiques travaille en étroite collaboration avec le Refuge des petits mammifères. La formation clinique est complétée par des rondes cliniques quotidiennes, des clubs de lecture et une ronde de pathologie. L'interne collabore à l'enseignement des étudiants en médecine vétérinaire. Il participe à tour de rôle aux gardes du service de médecine zoologique qui reçoit les urgences et assure la continuité des soins aux patients hospitalisés le soir et les fins de semaines (jusqu'à une semaine sur deux). Trois semaines de vacances/formation continue sont déterminées par le responsable de l'internat. Si l'interne n'est pas de service, il bénéficie des mêmes jours fériés que les autres employés de l'Université de Montréal. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée à la vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou équivalent
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant le début du programme
- Connaissance suffisante de la langue française

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Résidents permanents et citoyens canadiens résidant au Québec, citoyens français, citoyens belges francophones : +/- 5 000 \$ / an
- Résidents permanents et citoyens canadiens non résidant au Québec : +/- 12 000 \$ / an
- Autres nationalités : frais à confirmer – svp communiquer avec Mme Guylaine Delaunais guylaine.delaunais@umontreal.ca

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour les étudiants étrangers (à l'exception des citoyens français et belges francophones), veuillez contacter Mme Guylaine Delaunais guylaine.delaunais@umontreal.ca

RÉMUNÉRATION : La rémunération forfaitaire pour 53 semaines est de 19 500 \$, à laquelle s'ajoute un montant de 3,6 % pour les avantages sociaux et de 3 % pour le paiement des jours fériés.

Cette rémunération est versée pour trois fonctions occupées par l'interne durant son programme. Il s'agit :

- (1) de son implication au service continu hors des heures régulières selon les modalités de la clinique;
- (2) de son implication durant les congés des étudiants de 1^{er} cycle et
- (3) de sa contribution à l'enseignement pratique et clinique.

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME : 15 juin 2020 au 20 juin 2021 (Si l'interne est de garde, son internat se terminera à 8 h le lendemain)

POUR POSTULER :

Tout candidat intéressé doit compléter pour le **15 janvier 2020 au plus tard** les procédures suivantes :

- Remplir la demande d'admission; <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/> (frais de 102,50 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitæ sur lequel une photographie sera intégrée;
- Les adresses courriel de trois répondants vous seront demandées durant le processus d'admission; ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complétés, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;
- Tout étudiant qui a fait un stage au CHUV doit fournir son évaluation de stage avec sa demande d'admission.

Étudiants internationaux doivent aussi fournir :

- une copie du passeport et
- les relevés de notes des études en médecine vétérinaire de chaque année spécifiant la moyenne cumulative avec le classement dans le groupe

Important : indiquer la concentration choisie sur le formulaire de demande d'admission

LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDATS :

Le **2 mars 2020** par téléphone et courriel. Chaque candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Si un candidat se désiste, le candidat suivant sera contacté, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidats sur la liste d'attente seront avisés par courriel et par un avis écrit. Les candidats refusés seront avisés par un avis écrit. **Le classement ne sera pas divulgué.**

POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :

Mme Guylaine Delaunais, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire guylaine.delaunais@umontreal.ca

Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224